LA GESTION DU BÂTI AGRICOLE EN FRANCE,

UN ATOUT POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

Rapport d'étude sur l'évolution du bâti agricole dans 12 territoires français depuis les années 60 à nos jours.

Rapport de mission remise par l'association nationale Maisons Paysannes de France
Réalisé par M. Remi Janin, M. Didier Chavatte et Melle Amélie Pédrot

pour le compte

du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
du Ministère de la Culture et de la Communication
et de la Fondation du patrimoine

Suivi par
Mme Brigitte Midoux, Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaire et des Territoires Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
M. Pascal Lievaux, Ministère de la Culture et de la Communication – Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Mme Marie-Edith de Feuardent, Fondation du patrimoine

31 juillet 2009

AVANT-PROPOS

Pourquoi Maisons Paysannes de France ?

Certains ont pu s'étonner de voir notre association s'engager dans une telle démarche, inhabituelle pour elle. Celle-ci l'est effectivement à double titre :

C'est une démarche inhabituelle par son objet même, puisque l'étude porte sur l'évolution depuis 40 ans d'exploitations agricoles en corrélation avec celle de leurs activités agraires.

Depuis sa création en 1965, l'association Maisons Paysannes de France s'est prioritairement consacrée au repérage et à l'analyse des témoins de l'architecture rurale ancienne (issue le plus souvent des fonctions agricoles), de leurs techniques constructives et des savoir-faire qu'ils ont produits dans leur infinie diversité.

Ce vaste chantier, à laquelle aucune autre association ne s'est ainsi consacrée, n'a pu être engagé que grâce à l'impulsion et à la compétence initiales de nos fondateurs et en raison du vaste réseau de nos adhérents présent dans plus de 80 départements. Il est loin d'être achevé et reste l'une de nos missions essentielles. Nous nous y employons activement, avec d'autant plus de conviction et d'acharnement que les savoir-faire artisanaux disparaissent et que les techniques actuelles répondant aux impératifs environnementaux et aux directives agricoles remettent directement en question la conservation du bâti ancien. D'où notre implication dans l'opération BATAN, destinée à mieux maîtriser les interventions sur le bâti ancien, en application des recommandations du Grenelle de l'Environnement. D'où également notre participation active aux réflexions sur les équipements photovoltaïques, ou au suivi des Pôles d'Excellence Rurale (PER) comportant des volets patrimoniaux… A la lumière de ces expérimentations concrètes, nous savons que les bâtiments d'habitation peuvent conserver pour l'essentiel leurs qualités constructives et leur aspect extérieur d'origine lors de leur transformation en résidence principale ou secondaire, même si le plus souvent leur aménagement intérieur et leur environnement sont largement modifiés.

Nous maintenons donc prioritairement nos efforts sur cette catégorie de bâti qui fait la saveur de nos paysages ruraux.

En revanche, force est de reconnaître que le bâti agricole subit à une vitesse grandissante des modifications radicales d'une toute autre ampleur. C'est précisément en raison des atteintes irréversibles dont il est l'objet, qu'il nous est apparu nécessaire d'analyser son évolution récente et

en cours, afin de mieux la comprendre d'abord, puis de proposer de limiter ses effets dévastateurs tant sur le bâti que sur le paysage agricole.

C'est une démarche inhabituelle en outre par sa méthodologie.

La conduite d'une étude aboutissant à la remise d'un rapport traduisant les résultats de notre analyse et concluant à des recommandations n'est en effet pas courante pour notre association. Si nous nous y sommes impliqués, c'est d'abord parce que nous répondions à une demande du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. C'est aussi parce que nous savions que nous pouvions compter sur l'appui au niveau national de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, du ministère de la Culture et de la Communication et d'universitaires compétents en ce domaine. Mais c'est surtout parce que nous pouvions appuyer cette démarche sur un certain nombre de nos délégués départementaux qui ont su mobiliser autour d'eux des responsables des services de l'Etat, de la chambre départementale d'agriculture, du Caue, d'écomusées… Ils nous ont permis de donner ainsi à cette étude, limitée dans son objet à un échantillon d'une dizaine d'exploitations réparties sur douze territoires représentatifs des activités agricoles, une dimension nouvelle de réflexion interdisciplinaire sur l'évolution en cours de ces « terroirs » .

Maisons Paysannes de France a ainsi démontré sa capacité à être sur le terrain un catalyseur de compétences et d'énergies. C'est pour notre association une expérience très riche, qui mérite sans doute d'être reconduite sur d'autres sujets.

Jean-Marie Vincent
Vice président de l'association

SOMMAIRE

Volume 1

PARTIE I Introduction et généralités page 9

1. Objet de l'étude et naissance du projet page 11

1.1. bref rappel historique du contexte agricole et patrimonial

1.2. Une enquête menée en 1965 par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'agriculture

1.3. Les rencontres nationales « Bâti agricole et Paysage » de septembre 2005

1.4. L'appel à projet du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche 2006 – 2008 « développement et attractivité des territoires ruraux »

2. Exécution de l'étude page 16

2.1. Le comité de pilotage national

2.2. La méthodologie mise en place

2.3. La réalisation au niveau local

2.4. Traitement des données

PARTIE II L'étude des différentes aires retenues page 23

L’étude de sept exploitations en Thiérache (Aisne 02)
page 25

L’étude de dix exploitations en Pays d’Auge (Calvados 14)
page 43

L’étude de dix exploitations en Cognaçais (Charente 16)
page 67

L’étude de neuf exploitations en vallée de la Vézère (Dordogne 24)
page 87

L’étude de dix exploitations en Beauce (Eure-et-loir 28)
page 111

L’étude de neuf exploitations en Biterrois (Hérault 34)
page 131

L’étude de cinq exploitations en Valbonnais (Isère 38)
page 155

L’étude de dix exploitations en Aubrac et Margeride (Lozère 48)
page 175

L’étude de dix exploitations en Bresse (Saône-et-Loire 71)
page 195

L’étude de dix exploitations en Brie Française (Seine-et-Marne 77)
page 221

L’étude de dix exploitations dans le Marais Breton (Vendée 85)
page 239

L’étude de dix exploitations dans le Géromois (Vosges 88)
page 257

Partie III Les Enseignements généraux page 281

1. Analyse de la méthode utilisée page 282

1.1.Le champs et la méthode (champs et limites)

1.2. Forces et potentialités

1.3. Faiblesses et limites

Conclusion

2. Analyses « statistique » générale de l'ensemble des exploitations étudiées page 287

2.1. Avertissement

2.2. Les exploitants agricoles enquêtés

2.3. Les exploitations visitées

2.4. Les bâtiments étudiés

2.5. Architecture et patrimoine

2.6. Principaux constats et observations

3. Caractéristiques générales des exploitations étudiées page 313

3.1. Les évolutions des exploitations depuis les années 1960 à nos jours

3.2. les évolution dans la typologie du bâti sur les exploitations rencontrées

4. Les constats et les enseignements généraux page 327

4.1. Des évolutions extrêmement diverses

4.2. Une obsolescence croissante des bâtiments agricoles anciens et parfois modernes

4.3. Des attitudes diverses face au bâti ancien

4.4. L'impact de la diversification

4.5. Des approches variables par les agriculteurs de la notion de patrimoine

4.6. L'importance de la dynamique locale

4.7. Quelles perspectives pour ces exploitations ?

Transition page 340

Partie IV Recommandations page 345

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires ».

Recommandation n°3 - Sensibiliser différentes cibles sur la question du bâti agricole : la réappropriation des lieux anciens en cours / en risque d'abandon et la construction de nouveaux bâtiments de qualité.

Recommandation n° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et de compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et au niveau local.

Recommandation n° 5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation de patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments.

Recommandation n°6 – Construire des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets.

Annexes 3 – Analyses du cadre Logique et arbre à problèmes

Sources bibliographiques et contributions exceptionnelles

Glossaire

Remerciements – listes des personnes auditionnées

Etude du bâti de douze exploitations en Aubrac et Margeride (Lozère / 48)

Les douze exploitations étudiées en Aubrac et en Margeride sont majoritairement orientées vers l'élevage bovin allaitant, plus ancien en Aubrac, moins en Margeride où l'élevage principal était historiquement l'élevage ovin. Elles présentent un parc important de bâtiments anciens, encore partiellement utilisés, bien qu'une grande partie des activités agricoles aient migré vers de nouveaux bâtiments construits à l'écart. Certaines d'entre elles ont ou envisagent de développer une diversification basée sur l'accueil touristique, permettant de valoriser ces bâtiments anciens et finalisant une séparation de plus en plus nette entre les activités agricoles et les lieux de vie et d'accueil.

1. La réalisation de l'étude locale

1.1. Le territoire d'étude, l'Aubrac élargi ensuite à la Margeride

La zone d'étude identifiée par le comité de pilotage était initialement limitée à l'Aubrac en tant que zone de plateaux consacrée à l'élevage bovin, en déprise agricole avec la présence d'un tourisme itinérant ; le comité local l'a finalement élargie vers l'est à la Margeride, l'Aubrac étant historiquement une zone d'estive et présentant peu d'exploitations agricoles, de plus situées seulement sur ses bordures géographiques.

1.1. Le choix des exploitations

Douze exploitations ont été étudiées, réparties pour la plupart de part et d'autre de l'Autoroute A75 entre l'Aubrac à l'ouest et la Margeride à l'est ; une seule fait exception, localisée près de Langogne à l'extrême est de la Margeride et du département. Elles ont été choisies par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture de la Lozère, à la fois sur l'Aubrac et la Margeride, avec l'aide notamment de Jean-Charles Commandré, technicien bâtiment.

1.3. La réalisation pratique de l'étude

Les enquêtes ont ensuite été essentiellement conduites par Daniel Goupy, Jacques Viala, Morgane Costes du CAUE de la Lozère.

2. L'Aubrac et la Margeride

2.1. Des territoires d'altitude au sud-est du Massif Central

L'Aubrac s'étend sur trois départements qui ont un point de convergence[1] à la Croix des Trois Evêques, élevée en 1 238 par les moines d'Aubrac. Le Cantal n'en comprend qu'une faible part, la région de Saint Urcize. Les départements de l'Aveyron et de la Lozère se partagent l'essentiel, la ligne de crête des Mont d'Aubrac faisant pratiquement leur frontière.

L'Aubrac est un vaste plateau (couvrant 911 km2 en Lozère) limité au nord-est par la vallée de la Truyère, au sud par celle du Lot, au sud-est par le cours de la Colagne et enfin, pour ce qui concerne la Lozère, par le cours du Bès, en limite du département à l'ouest.

La Margeride occupe tout le nord-est du département de la Lozère (superficie: 1 601 km2) de la vallée de la Truyère aux gorges de l'Allier, d'ouest en est ; elle est limitée au sud par la vallée du Lot sauf à l'est où elle se prolonge par un diverticule entre les Cévennes à l'est et les causses à l'ouest.

Ces deux territoires, que l'on englobe parfois dans le terme générique de « Montagne » et qui constituent la majeure partie de l'arrondissement de Mende, ont une altitude moyenne de 1 000 à 1 200 m.

2.2. De hauts plateaux cristallins érodés

2.2.1. Deux formations géologiques différentes[2]

L'Aubrac est un massif volcanique ancien (six à neuf millions d'années) qui a remanié le massif hercynien initial. Il forme une longue échine basaltique de direction nord-ouest/sud-est d'une trentaine de kilomètres de long, issue d'un volcanisme fissural de type hawaïen, aux laves très fluides. A l'ère

fig.1. : Carte du département de la Lozère

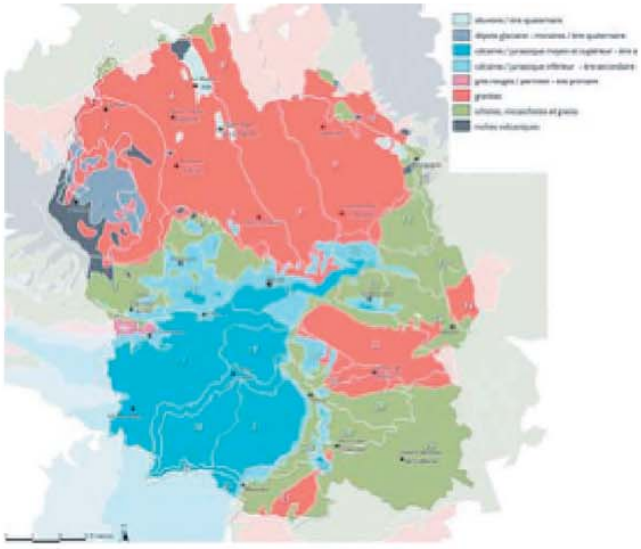

fig.2. : Carte pédologique de la Lozère

[1] Qui est aussi, de ce fait, le carrefour des trois régions administratives auxquelles appartiennent respectivement ces trois départements : l'Auvergne, le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.

quaternaire (pléistocène) une grande calotte glaciaire en a ensuite recouvert le versant nord-est et l'a érodé en un haut plateau où le basalte ne laisse apparaître le granit que par endroits. Ces glaciations ont laissé des marques visibles un peu partout (vallées en auge en périphérie, moraines, blocs erratiques) ainsi que des dépôts étendus d'alluvions, notamment de sable. On note également la présence sur le plateau d'un grand nombre de tourbières dont quelques unes sont également exploitées.

La Margeride est de constitution totalement différente ; c'est un horst[3], celui-ci a été porté en altitude par une série de failles orientées NW-SE qui ont créé plusieurs gradins. De petits bassins d'effondrements sédimentaires coexistent entre ces blocs soulevés : ce sont de petites « limagnes ». La roche prédominante en Margeride est un granite porphyroïde (c'est à dire incorporant de grands cristaux de feldspath potassique). Ces cristaux de feldspath pouvant atteindre dix cm de long, on parle parfois de granite à «dents de cheval».

2.2.2. Des sols d'altitude plus ou moins riches

En Aubrac les sols sur basalte sont riches en raison de la nature particulière de la roche mère (basalte) qui confère aux sols des propriétés très favorables[4] et d'autre part au climat qui favorise l'accumulation de la matière organique. Au-dessus de 1 200 m, le plateau de l'Aubrac est totalement déforesté : c'est le domaine d'immenses pâturages d'estive. Selon la nature et la profondeur des sols et la topographie, ce seront des prairies permanentes de graminées, exclusivement pâturées[5] ou des landes, pâturées ou non, sur les sols les plus superficiels. Les points bas sont occupés par des zones marécageuses et des tourbières.

En Margeride, sur substrat granitique, la formation des sols aboutit, surtout en altitude (plus de 900 - 1 000 mètres), à des sols pauvres et acides, de type podzolique, humifères en surface sur une couche sous-jacente sablo-graveleuse lessivée, pauvre, qui évoluent en sols tourbeux dans les dépressions, en sols bruns acides souvent améliorés par le travail de l'homme sur les colluvions et enfin des sols acides bruns ou ocreux, les plus largement représentés, sur les versants et les sommets partagés entre pâturages et forêts.

2.2.3. Plateaux et reliefs bosselés

D'une altitude moyenne de 1000 m à 1400 m, l'Aubrac culmine à 1469 m au signal de Mailhebiau (Lozère) et 1440 m aux trucs d'Aubrac (Aveyron).

L'Aubrac est un vaste plateau d'altitude mollement ondulé ou mamelonné, avec des sommets arrondis et des dépressions tourbeuses constituant les parties amont du réseau hydrographique. Le relief s'accentue fortement sur la bordure sud-ouest du plateau qui est découpé en lanières par des vallées profondes appelées Boraldes, creusées par les ruisseaux naissant sur l'Aubrac. Les rares sommets notables ont été dégagés par l'érosion glaciaire du quaternaire qui a laissé d'autres marques visibles un peu partout (vallée en auge en périphérie, moraines, blocs erratiques) ainsi que des dépôts étendus d'alluvions. On observe aussi des mesas (ou montagnes tabulaires) basaltiques au sommet plat et aux versants raides (mesa de Rabios 1353 m).

La Margeride présente un relief plus accentué, la partie Nord comprend des massifs élevés séparés par des cols assez marqués. Plus au sud, les cols sont plus élevés et le faîte de la Margeride

---

[2] Source : Wikipédia

[3] En géologie, géomorphologie et géographie physique, un horst désigne un compartiment soulevé. Ce soulèvement s'accompagne de la formation de failles normales conjuguées. Un horst est bordé par son contraire géologique, c'est-à-dire des grabens, des fossés effondrés.

[4] Les propriétés spécifiques des sols développés sur basalte sont liées à la nature particulière des produits d'altération (produits non cristallins) qui donnent aux sols une fraction fine ou colloïdale dominée par des complexes organo-minéraux stables très hygrophiles et à propriétés de gels.

[5] Ces pâturages d'estives de 10 à 200 ha sont appelés «montagnes»

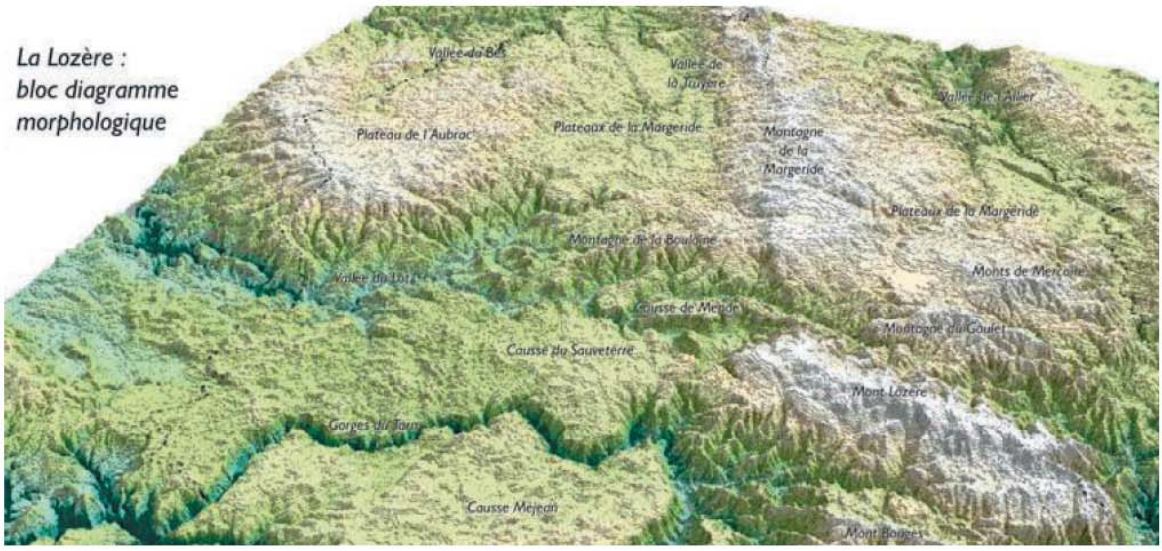

fig.3. : Situation géographique de l'Aubrac et de la Margeride

se maintient à plus de 1 400 m sur une longueur de 40 km. La ligne de crête finit par s'abaisser un peu au sud du point culminant (Truc de Fortunio) dans la dépression du lac de Charpal du Palais du Roi (juste au nord de Mende).

2.2.4. Des pays aux hivers durs

Le climat en Aubrac est qualifié de sub-océanique humide et froid (températures moyennes à Nasbinals ((1200 m) : -1° en janvier, +13° en juillet) ; il est typiquement montagnard, avec des hivers rudes et longs où la neige envahit le plateau. Les précipitations abondantes toute l'année (1 290 mm/ an en moyenne à Nasbinals) avoisinent les deux mètres sur les versants exposés. Il peut neiger en altitude d'octobre à mai (le manteau se maintient environ trois mois par an vers 1200 m) et il peut y geler la nuit tous les mois de l'année (températures moyennes à Nasbinals (1200 m) : -1° en janvier, +13° en juillet). En hiver, le vent ne rencontrant aucun obstacle sur le plateau balaie la neige, formant des congères importantes.

Les petites montagnes de Margeride (1000 à 1551 m) sont qualifiées de subcontinentales et froides. Avant de les atteindre, les perturbations d'origine atlantique se déchargent préalablement sur l'Aubrac, tandis que celles d'origine méditerranéenne le font sur les Cévennes ; malgré de fréquents orages de mai à octobre, la Margeride est donc plutôt sèche : cumuls annuels de 850 mm à Châteauneuf de Randon et St Chély d'Apcher et pas plus de 1200 mm près des sommets. En revanche, du fait de l'altitude, les températures sont basses : - 2° en janvier et + 13° en juillet à Châteauneuf de Randon (1250 m). L'enneigement hivernal est à la fois moins fluctuant et moins abondant qu'en Aubrac : environ trois mois /an de neige au sol vers 1400 m.

2.2.5. Un pays des sources

La Lozère, notamment appelée « pays des sources », bénéficie d'un réseau hydrographique extrêmement dense et important, sauf dans les Causses plus au sud, constitué de cours d'eau aux vallées souvent encaissées. Sur la majeure

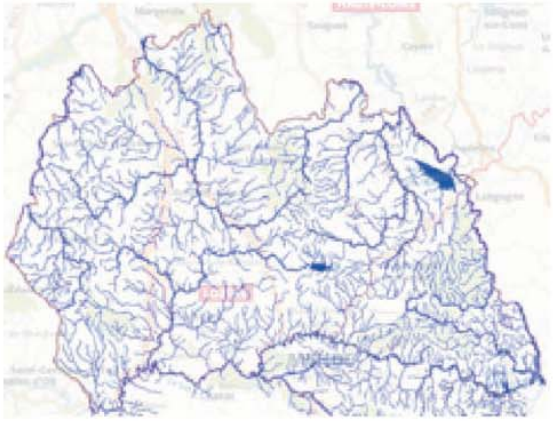

fig.4. : Réseau hydrologique de l'Aubrac et de la Margeride

partie du territoire, la naissance des eaux s'opère discrètement, à la faveur de micro dépressions humides. La carte ci-jointe[6] illustre bien cette densité dans le nord du département. Deux importantes rivières y prennent leur source : le Lot et l'Allier[7].

Le Lot (ou localement l'Olt) prend sa source sur la montagne du Goulet. Deux de ses affluents ont une certaine importance ; la Colagne qui naît en amont du lac de Charpal, traverse le lac de Ganivet et rejoint le Lot au sud de Marvejols ; la Truyère, rivière très abondante, prend aussi sa source en Margeride. Elle est elle-même enrichie des eaux du Bès, la rivière la plus importante de l'Aubrac, dont elle draine la majeure partie avant de rejoindre la Truyère à la retenue de Grandvals, en matérialisant la limite départementale avec le Cantal.

L'Allier, dont le cours forme la limite nord-est du département avec l'Ardèche, prend sa source en Margeride au Moure de la Gardille ; il est gonflé des eaux du Chapeauroux, qui collecte les eaux de l'ouest de la Margeride.

Les lacs naturels sont hérités de l'époque glaciaire : quelques petites taches bleues sur les étendues vertes de l'Aubrac : lac des Salhiens, de Saint-Andéol, de Souvérols, de Born.

La Margeride a fait l'objet d'aménagements hydrauliques : le lac de Charpal sur le plateau du Roi, le réservoir de Naussac (1050 ha) près de Langogne, le lac de Villefort, sur l'Altier et le lac de Rachas, sur le Chassezac.

2.3. Histoire

L'Aubrac doit son nom à l'ancienne dômerie[8] d'Aubrac, à 1 350 m d'altitude. Elle tire son nom de « Alto Braco » qui veut dire « lieu élevé ». Cet endroit était le fief des Gaulois Gabales qui, selon César, étaient les survivants d'Alésia. Il fut inclus, après la conquête romaine, dans la province d'Aquitaine. Quelques ruines (Javols, Lanuéjols, etc.) en témoignent.

Jusqu'aux alentours de l'an 1 000, l'Aubrac était cependant en grande partie couvert de forêts de hêtres et de sapins. Ces bois abritaient des groupes de brigands qui y trouvaient la tranquillité et de quoi se cacher. Ceux-ci volaient les pèlerins qui venant du Puy-en-Velay empruntaient l'ancienne voie romaine, la via Agrippa, menant de Lyon à Bordeaux et Toulouse en passant par Javols en terre de Peyre et par Rodez pour se rendre au sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. Ce pèlerinage avait pris son essor dès le Xe siècle. Les difficultés liées au climat et à l'insécurité de la traversée du plateau conduisirent un dénommé Adalard, comte d'origine flamande, à fonder au voisinage du point le plus élevé une abbaye pour protéger les pèlerins. Cette abbaye fut construite par des moines en 1 120, appelée l'abbaye d'Aubrac.

Il reste de l'ancien monastère quelques vestiges : l'église romane, un bâtiment du XVe siècle transformé en maison forestière, une tour carrée dite « tour au anglais » qui aurait vers 1 350 été bâtie pour protéger la dômerie contre des attaques des anglais.

Les moines défrichèrent au fur et à mesure les alentours de l'abbaye. Ce plateau déboisé était d'altitude trop élevée pour y cultiver des céréales, en revanche le contexte était favorable à la pousse de l'herbe et à l'élevage bovin ; ils y sélectionnèrent la race Aubrac, rustique et résistante. Le monastère a persisté ainsi jusqu'à la Révolution Française.

Crée en 1 790, le département de la Lozère englobe l'ancien Gévaudan, moins la région de Saugues rattachée à la Haute-Loire, mais augmenté de Meyrueis et Villefort. Longtemps enclavé et encore très marqué par la structure rurale de son économie, le département est resté à l'écart de la révolution industrielle. La vie, très communautaire, est restée très longtemps centrée sur « l'ousta » dirigée par le « mestre » à la façon patriarcale et le respect de la tradition s'est traduit sur le plan politique par un grand conservatisme encouragé par l'Eglise dont l'influence demeurait importante. Jusqu'au début du XIXe siècle, le clergé a abondamment recruté aussi facilement dans les familles riches que parmi les plus humbles, faisant du diosèce de Mende le premier de France.

---

[6] Source de la carte : CG 48

[7] Noter que le Tarn prend aussi sa source en Lozère mais il ne concerne pas les territoires étudiés

[8] Bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de dom

Malgré la désapprobation du clergé, des facteurs économiques ont poussé de nombreux lozériens à émigrer à partir de la fin du XIXe siècle. Avec l'arrivée du chemin de fer dans le Massif central vers 1880, l'exode rural, qui était resté jusqu'à cette date relativement faible, s'est considérablement accentué. Les habitants de l'Aubrac et plus largement du nord-Aveyron (et dans une moindre mesure les habitants du Cantal et du nord de la Lozère) furent nombreux à rejoindre Paris, quittant une vie paysanne bien souvent miséreuse. Dans la capitale, ils se spécialisèrent dans le commerce du charbon puis dans celui de vin.

En Margeride, le maximum de population a ainsi été atteint vers 1860. L'exode rural a également commencé lentement puis il s'est considérablement accéléré à partir de la grande guerre. En 1921, on comptait déjà une diminution de 30% de la population. Ce furent les vallées qui se désertifièrent en premier car la mécanisation de l'agriculture y était pratiquement impossible. De 1881 à 1990, la Lozère a ainsi perdu pratiquement 50% de sa population (72 825 habitants en 1 990). La Lozère présente actuellement une densité démographique parmi les plus faibles de France, avec 14 habitants au km2 (la densité nationale étant de 106 hab/km2).

2.4. Un pays agricole dépeuplé d'accès réellement ouvert depuis peu

2.4.1. Un axe principal ferroviaire et autoroutier Nord-Sud

L'axe de circulation principal du département est orienté du nord au sud remontant la vallée de la Truyère puis redescendant celles de la Calogne puis du Lot vers le sud. Ce tracé historique a été marqué par la RN 9 Paris-Montpellier (rebaptisée D 809 en Lozère) puis par la voie ferrée Paris-Béziers. Cet axe est maintenant aussi celui de l'autoroute A75 devenu particulièrement attractive depuis l'ouverture du viaduc de Millau (2004). Deux autre routes nationales traversent ces territoires, la RN 88 de Lyon à Toulouse (Langogne, Mende) et la RN 106 de Nîmes à St Chély d'Apcher (Mende, St Amans). Le reste du réseau, départemental, forme un maillage assez serré desservant l'ensemble des communes.

Le réseau ferroviaire comprend, outre la ligne Béziers-Neussargues-Paris (Saint Chely d'Apcher, Aumont Aubrac, Marvejols), un tronçon de la ligne nord-sud Nîmes-Paris - «Le Cévenol» - (Langogne, La Bastide Puylaurent) en limite orientale de département et une ligne transversale de La Bastide à Marvejols par Mende.

2.4.2. Un économie essentiellement agricole

L'essentiel de l'économie demeure agricole, consacrée à l'élevage bovin qui bénéficie de l'abondance des pâturages d'altitude parfaitement exploités ainsi ; 14% de la population active de Lozère est agricole. L'agriculture demeure un pilier de l'économie départementale et une activité indispensable à l'entretien de l'espace.

Le tourisme s'est encore fortement développé bien que cette région fût déjà, et depuis longtemps, une zone de passage. La traversée de l'Aubrac est depuis toujours une étape importante de la Via Podiensis, l'un des quatre chemins qui mène à Saint Jacques de Compostelle ; il part du Puy en Velay en Haute-Loire et passe par Conques après être passé sur l'Aubrac. Ce chemin connaît de nos jours un certain regain d'intérêt ; très fréquenté par les pèlerins à la belle saison, il a été balisé sous le sigle de GR 65.

On compte actuellement en Lozère 526 gîtes ruraux et 81 chambres d'hôtes[9]. Il emploie 3 000 personnes en Lozère, de même les résidences secondaires représentent près de 55 000 lits. Le massif de l'Aubrac compte également plusieurs petites stations de ski (Laguile, Brameloup, Nasbinals, Saint-Urcize).

2.4.3. Un territoire rural sans agglomération significative

L'Aubrac et la Margeride sont, de même que l'ensemble du département, des territoires ruraux

par excellence sans aucune agglomération vraiment significative ; Mende, le chef lieu du département affiche moins de 12 000 habitant et Marvejols (5500 hb.) est le seul autre centre à dépasser les 5 000 habitants. Dix bourgs seulement (dont six en Aubrac et Margeride) enregistrent plus de 1 000 habitants. Le reste de la population vit dans les 175 autres communes en habitat dispersé, souvent en hameau, sur leur territoire ; il y aurait ainsi plus de 2 000 villages et hameaux dans le département. Toutefois, l'Aubrac, encore moins densément peuplé[10] et organisé pour l'élevage à grande échelle, concentre son habitat en quelques points.

Historiquement, la zone des pâturages d'estives était autrefois parsemée de bâtiments agricoles traditionnels isolés, objet d'un habitat et d'activités estivaux, appelés «burons».

2.4.4. Une population réduite récemment, stabilisée et rajeunie

Avec 73 500 habitants, la Lozère est le moins peuplé des départements français. Elle a perdu de la population tout au long du XXe siècle, passant de 23 habitants au km2 en 1906 à 14 habitants au km2 100 ans plus tard. Le recensement de 1999 a pour la première fois marqué un arrêt de la baisse de population. Le département profite de l'attractivité du sud et séduit de nouveaux habitants par les qualités de vie et les opportunités qu'il offre. Les nouveaux arrivants sont ainsi de plus en plus nombreux et représentent 18,6% des Lozériens. Les 2/3 ont moins de 40 ans, la Lozère ayant ainsi gagné 1% de population supplémentaire au cours des dix dernières années et pourrait atteindre 80 000 habitants à l'horizon 2 013. Malgré cette stabilisation et ce rajeunissement, le département demeure peu urbanisé et conserve son caractère rural.

2.5. Le patrimoine naturel et rural

2.5.1. Des paysages de plateaux d'altitude

« L'Aubrac et la Margeride ont en commun d'être des plateaux mamelonnés, usés et arrondis par l'érosion ancienne, sans reliefs saillants particulièrement remarquables ; la naissance des eaux s'y opère discrètement, à la faveur de chaque micro dépression humide et alimente un réseau serré.

Les villages s'abritent souvent des vents les plus froids en se positionnant dans les plis de terrain, cherchant le plus souvent l'exposition au sud/sud-est. Lorsque les fonds de vallées sont trop étroits, les villages profitent des croupes qui les séparent pour s'implanter, en contrebas des reliefs les plus élevés qui les abritent : c'est le cas pour certains villages des boraldes de l'Aubrac, pour ceux des vallées plus marquées de la Margeride comme la Truyère, l'Ance, le Chapeauroux, le Grandrieu.

L'architecture agricole et rurale est ici et là enracinée dans la diversité des substrats géologiques

fig.5. : Paysage de Margeride

fig.6. : Bâtiment d'élevage en Aubrac

[9] Source conseil général

[10] seulement sept habitants au km2

fig.7. : Ancien buron en Aubrac

fig.8. : Paysage d'Aubrac

même si ces substrats diffèrent.

Ces deux territoires sont néanmoins très distincts :

Le plateau de l'Aubrac s'élève en douceur vers son rebord sud et domine en sommets arrondis les pentes raides de la vallée du Lot, ou boraldes. Ici, le relief s'inscrit en creux plutôt qu'en élévation ; ces grandes croupes descendent des hauteurs de l'Aubrac (1 469 m au signal de Mailhebiau) jusqu'au fond presque méridional de la vallée du Lot , 900 mètres plus bas. L'érosion y a creusé dans les schistes mis à nu de profondes vallées en V. Le franchissement des cours d'eau, plus problématique qu'ailleurs, a généré une architecture de ponts remarquables qui contribuent à la qualité des paysages.

Sur le plateau, le basalte, aux prismes réguliers, manifeste sa présence par d'étranges chaussées pavées dans les lits des ruisseaux de l'Aubrac, il offre des paysages sombres et hérissés, entaillés par les rivières comme ceux des gorges du Bès.

Les grands espaces du plateau sont vides de forêts ; ils sont consacrés aux pâturages d'estive qui se recouvrent en mai d'une intense verdure. Les grandes forêts de hêtres au sud-ouest, les petites forêts de résineux au nord et à l'est en sont périphériques.

La montagne de la Margeride se traduit par une élévation nette mais constitue à son tour un plateau bosselé, comme une marche supérieure ; le granite y troue la peau des pâtures et des prairies partout où il peut ; il forme même parfois d'étonnantes silhouettes de rochers arrondis comme posés sur le sol (les tors) ou de véritables chaos d'énormes rochers, issus d'éboulements (les roncs, encore appelés rancs).

Sur la carte, le mouchetis des bois, hors massifs montagneux de la Montagne, traduit la concentration des activités agricoles sur les terres les plus facilement mécanisables, les autres espaces ayant été abandonnés et progressivement colonisées par les bois, pin sylvestre en tête[11]. La pratique traditionnelle d'un mode particulier d'assolement seigle-pin sylvestre explique en partie l'impression de fondu-enchaîné entre espaces ouverts et espaces boisés qu'offre la Margeride.

Le semis assez dense des hameaux, hors des secteurs de montagne, y trahit l'emprise ancienne des hommes. C'est particulièrement vrai en Margeride occidentale, qui bénéficie à la fois d'infrastructures importantes et de la présence de petites plaines fertiles.[12]»

2.5.2. Un patrimoine bâti agricole riche et original

L'Aubrac possède un patrimoine architectural important, avec notamment l'église romane datant du XIIIe siècle de Nasbinals ou bien le Château de la Baume à Prinsuéjols.

D'un point de vue agricole, le plateau de l'Aubrac présente la particularité des burons, bâtiments en pierre couverts de lauzes que l'on trouve sur les « montagnes », pâturages en altitude que les éle-

[11] Le pin sylvestre est actuellement le roi des arbres de la Lozère : à lui seul il y couvre 42% des surfaces boisées !

[12] Source : pour partie « Fondements des paysages de Lozère »

veurs de vallée possédaient et exploitaient de façon saisonnière. Ils servaient à abriter la fabrication du fromage le Laguiole ou fourme d'Aubrac et à loger les buronniers.

Les premiers burons apparaissent sur le plateau de l'Aubrac avant 1700. Il s'agit alors d'édifices en bois et mottes de terre, non maçonnés. Par la suite, le terme buron désigne des édifices maçonnés avec cheminée et toitures de lauzes, construits au XIXe siècle par des équipes de maçons et charpentiers pour le compte d'importants fermiers ou propriétaires urbains. Le buron type était constitué de trois pièces : à l'étage la pièce où dormaient les buronniers et où le foin était engrangé, au rez-de-chaussée la pièce où était fabriquée la tomme, fromage encore frais qui permet de préparer l'aligot, enfin la cave dans laquelle s'affinaient les formages.

L'estive au buron était généralement assurée par quatre buronniers ou plus selon leur taille : le roul, servant d'homme à tout faire, le bédelier, chargé de s'occuper des veaux, le pastre, chargé de fabriquer la tomme fraîche, le cantalès, patron du buron. Deux ou trois fois par jour, le matin tôt et en fin d'après-midi, la traite des vaches fournissait le lait transporté au buron. Dans les années 1945-1950, 264 burons étaient encore en activité en Aubrac. Dans les années 1960 leur nombre chuta à 51 (en 1964) à la suite de la modernisation de l'agriculture. Les deux derniers burons de l'Aubrac furent fermés en 2002, la mise aux normes européennes exigeant des investissements trop lourds. D'autres facteurs (réduction démographique de la population agricole et rurale, baisse de la rentabilité de l'agriculture extensive, pénibilité des conditions de travail) ont influencé cette évolution.

« L'architecture traditionnelle de Lozère n'a pas forcément partout les qualités de celle de l'Aveyron ou du Limousin, notamment en Margeride et dans l'Aubrac. Mais elle fait éclore et magnifie le substrat sur lequel elle a pris racine : solides maisons de granite beige ou gris en Margeride, et lauzes en écailles de poisson, taches noires de basalte éparses sur les façades des maisons aux confins de la Lozère et de l'Auvergne, et maisons de gneiss comme à Luc en marge des massifs granitiques de Margeride.

Partout en Lozère et notamment en Aubrac et dans la Margeride, le « petit » patrimoine contribue à enrichir les paysages. On peut noter les murs des prairies d'Aubrac et de Margeride, qui courent sur des centaines de kilomètres, les ponts, les nombreux « ferradou », qui servait à ferrer les boeufs de trait, les fontaines publiques ou encore les fours à pain, élément très présent de l'espace public en Lozère.

La richesse et la diversité des matériaux de l'architecture traditionnelle rendent d'autant plus sensible l'inscription des bâtiments nouveaux dans le paysage. Des enjeux forts concernent en particulier les bâtiments agricoles créés pour répondre aux besoins modernes des agriculteurs.[13]»

2.5.3. Un futur parc naturel régional ?

Il existe actuellement peu de mesures de protection de la flore et de la faune sur l'Aubrac. La création d'un parc naturel régional est à l'étude. On recense cependant de nombreuses zones Natura 2000.

2.6. L'agriculture de la « Montagne » lozérienne

2.6.1. Une tradition d'élevage bovin ou ovin extensif

En Aubrac, les vastes plateaux avaient été défrichés dès le XIe siècle, conduisant à la mise en place d'une agriculture basée sur l'élevage bovin lié notamment à un système d'estive. L'essentiel de l'agriculture en Aubrac se concentre actuellement sur l'élevage bovin (les anciennes cultures comme celle du seigle ont presque totalement disparu[14]). Les troupeaux occupent les pâturages d'altitude du 25 mai (Saint Urbain) au 13 octobre (saint Géraud). En dehors de cette période, les troupeaux sont

[11] Le pin sylvestre est actuellement le roi des arbres de la Lozère : à lui seul il y couvre 42% des surfaces boisées !

[12] Source : pour partie « Fondements des paysages de Lozère »

[13] Extraits de « Fondements des paysages de Lozère »

en stabulation et pâturent des prés de fauche à proximité des exploitations (c'est le cas en avril-mai ou à l'automne).

La race Aubrac est emblématique de cette région (elle s'est également répandue dans d'autres secteurs de haute montagne, Aveyron, Cantal et Lozère, mais aussi dans le Gard, le Lot et autres départements des midi-Pyrénées ; elle est également présente au Canada, aux Etats-Unis, en Italie, en Grande-Bretagne ou encore au Maroc). Elle a été sélectionnée jusqu'à la Révolution Française par les moines de l'abbaye d'Aubrac. La Révolution française pilla l'abbaye et mis fin aux efforts entrepris pour améliorer cette race. Sous le second empire, des éleveurs la croisèrent avec les races Brune des Alpes (ou Brune Suisse) dans le but d'améliorer les rendements laitiers et pour produire des bœufs de trait. Avec la mécanisation, les éleveurs croisèrent alors les Aubrac avec les races Charolaise et Limousine pour optimiser la production de viande.

Du côté de la Margeride, au XVIe siècle, on adopta un système agro-pastoral assez comparable à celui utilisé en Planèze (Cantal). Il était basé sur l'utilisation de vastes terrains de parcours pour le bétail en association avec la culture de céréales autour du village (seigle). Un système original d'assolement seigle-pin sylvestre, associé à la présence des troupeaux pour l'enrichissement par la fumure, permettait la régénération des sols. Les moutons étaient confiés à un berger commun qui reconduisait le troupeau tous les soirs au village. Ce système agro-pastoral nécessitait une organisation de type communautaire et n'assurait que de faibles revenus aux habitants.

2.6.2. Un élevage désormais tourné vers la qualité

On compte actuellement, en Lozère, près de 2 680 exploitations tournées vers l'élevage pour la viande et le lait (bovins, ovins, caprins) dont 1 924 sont professionnelles. L'agriculture occupe 54% du territoire (dont 80% de prairies naturelle). Le département compte 230 300 ha de forêts (43% du département), la filière bois employant 2 000 personnes et regroupant environ 250 entreprises. La Lozère s'affirme ainsi dans le domaine de l'industrie agroalimentaire et de la transformation du bois.

Les installations de jeunes agriculteurs se maintiennent à un taux élevée (60 à 70 par an dans le département), mais ne parviennent plus aujourd'hui à assurer une stabilisation de l'effectif. L'agriculture lozérienne est actuellement orientée principalement vers des productions à faible valeur ajoutée notamment dans la filière viande (broutards, agneaux maigres qui représentent, en valeur, le tiers des transactions départementales). Pour ces produits, essentiellement écoulés à l'exportation (Italie, Espagne), la Lozère est confrontée à la forte concurrence de régions bénéficiant de conditions agronomiques meilleures.

Face à cette situation, l'agriculture lozérienne s'est engagée dans une amélioration qualitative de ses produits. Ainsi, des filières de productions de qualité se sont développées (Viande bovine fermière de race Aubrac (LR), Agneau de Lozère (IGP), Agriculture Biologique, etc.). Plus valorisantes et rémunératrices, elles permettent de maintenir de l'emploi dans le secteur agricole.

3. Caractéristiques du bâti agricole dans l'Aubrac et la Margeride : l'analyse de douze exploitations

3.1. Caractéristiques des exploitations étudiées

Sur les douze exploitations étudiées, huit sont localisées en Margeride (A, B, C, D, E, F, G et I) et quatre sont situées en Aubrac (H, J, K et L). Tous les exploitants élèvent principalement des bovins allaitants mais peuvent avoir des activités complémentaires d'élevage ou de cultures associées :

- quatre d'entre eux sont spécialisées exclusivement en élevage bovins allaitants (H, J, K et L)

[11] souvent au profit de la culture de triticale, espèce hybride de blé et de seigle qui a pris son nom d'un mixage des noms latins des deux espèces parentales (triticum et secale) ; le seigle n'a donc que formellement disparu ; la culture d'une céréale rustique subsiste.

	Système de production	SAU	Diversification	Exploitant	Installation
Exploitation A	Elevage bovins allaitants (80) / céréales (10 ha / orge, triticale)	/	Envisage agrotourisme	Homme, 44 ans, marié, issu de la formation professionnelle	1994 en reprise familiale
Exploitation B	Elevage bovins allaitants (300) / céréales (triticale)	370 ha	Envisage agrotourisme	Homme marié (GAEC 4 associés), issu de la formation professionnelle	1994 en reprise familiale
Exploitation C	Elevage bovins allaitants (8 VA) et ovins allaitants (250 moutons) / céréales (triticale, seigle)	/	/	Homme célibataire, issu de la formation professionnelle	1978 en reprise familiale
Exploitation D	Elevage bovins allaitants (130) / céréales (triticale)	/	Prévoit peut-être gîtes et chambres d'hôtes	Homme marié, 58 ans, (GAEC), issu de la formation professionnelle	1976 en reprise familiale
Exploitation E	Elevage bovins allaitants (400) / céréales (21 ha / seigle)	/	/	Homme et femme, mariés, issus de la formation professionnelle	1989 et 1996 en reprise familiale
Exploitation F	Elevage bovins allaitants (130 / 55 VA) / productions petits fruits / céréales (4 ha / seigle et triticale) en agriculture biologique	/	Prévoit vente directe et gîtes	Femme, 51 ans, mariée, issue de la formation professionnelle	1985 en reprise familiale
Exploitation G	Elevage bovins allaitants (140) / sylviculture (30 ha)	/	Gîtes (prévoit gîtes supplémentaires)	Homme marié, issu de la formation professionnelle	1986 en reprise familiale
Exploitation H	Elevage bovins allaitants (80 VA)	/	Gîtes	Homme et femme mariés, 50 ans, (GAEC), issus de la formation professionnelle	1976 et 2006 pour le fils, en reprise familiale
Exploitation I	Elevage bovins allaitants (32) / céréales (triticale)	/	/	Homme marié, issu dde la formation professionnelle	1986 en reprise familiale
Exploitation J	Elevage bovins allaitants (100)	/	Prévoit chambres d'hôtes et gîtes	Homme marié (GAEC à 2 associés), issu de la formation professionnelle	1975 en reprise familiale
Exploitation K	Elevage bovins allaitants (100)	/	Gîtes	Homme et femme, 37 et 40 ans (frère et sœurs), célibataires, issus de la formation professionnelle	1991 en reprise familiale
Exploitation L	Elevage bovins allaitants (125)	/	Gîtes	Homme marié, 53 ans, issu de la formation professionnelle	1979 en reprise familiale

fig.9. : tableau récapitulatif des exploitations enquêtées (source EBA nationale)

- cinq autres cultivent de surcroît des céréales (seigle, triticale, orge) (A, B, C, D, E, F et I)

Enfin, les trois derniers se différencient :

- l'un élève surtout des ovins, son élevage bovin et à la culture de céréales étant des activités complémentaires (C avec 250 brebis, situé en Margeride),
- un autre assure une production de petits fruits en complément de son élevage bovin et de la culture de céréales (F) ,
- et le dernier a une activité sylvicole complémentaire sur 30 ha à un élevage bovin allaitant (G).

Les cheptels de bovins sont d'importance diverse mais peuvent être importants, allant de huit têtes (exploitation C élevant surtout des moutons) à 400 têtes de bétail (exploitation E).

Sur les douze exploitants, quatre, tous établis en Aubrac, ont aménagé des gîtes (G, H, K et L) et cinq autres souhaitent faire de même (gîtes et chambres d'hôtes) (A, B, D, F et J).

L'ensemble des exploitants rencontrés comporte onze hommes et cinq femmes ; les GAEC familiaux sont relativement nombreux (quatre GAEC comprenant jusqu'à quatre associés). La majorité est mariée ou vit en concubinage, un seul d'entre eux est célibataire. Enfin, l'installation de ces exploitants est relativement ancienne, la plus ancienne étant de 1975 (J) et la plus récente de 2006 (H : la seule installation des années 2000). Tous ont repris une exploitation familiale et ont suivi une formation agricole professionnelle.

3.2. Evolution des exploitations étudiées depuis les années 1960

3.2.1. Evolution générale des exploitations étudiées depuis 1960

a. Avant 1960

En 1960, la majorité des exploitations étudiées présentait des bâtiments importants et pouvant être très anciens. On trouvait ainsi des bâtiments dont l'origine remontait au XIIIe siècle : l'exploitation

fig.10. : Photographie aérienne de l'exploitation J (source EBA 48)

D, une ancienne abbaye vendue comme bien national à la révolution de 1789, comportait une ancienne étable avec grange à l'étage et même une chapelle, désaffectée depuis, datant l'une et l'autre de cette époque (XIIe siècle). On recense plusieurs autres bâtiments datant du XVIe siècle (bergerie de 1574 sur l'exploitation C, bâtiment mixte sur l'exploitation D), du XVIIe (habitations sur les exploitations A, C et I, grange de 1688 sur l'exploitation C) et du XVIIIe (seconde habitation de 1752 sur l'exploitation A, étable et grange sur l'exploitation I).

Le reste des constructions antérieures à 1960 date essentiellement du XIXe siècle (habitations, hangars, étable et grange sur l'exploitation D, étables et dépendances sur l'exploitation E, habitations sur les exploitations F et L, étable et grange sur els exploitations H, J et K). On observe peu de bâtiments postérieurs à 1 900 (une habitation en 1914 sur l'exploitation E, une porcherie et un four à pain en 1920 sur l'exploitation H, un buron au début du XXe siècle sur l'exploitation J et une étable avec grange sur l'exploitation K en 1953). Quelques exploitations avaient cependant procédé à l'achat de bâtiments au cours de cette époque (une étable en 1905 pour l'exploitation B et un buron en 1938 sur pour l'exploitation L). Enfin, l'exploitation E était une ancienne ferme dépendant d'un château et laissée longtemps à l'abandon ; seuls deux bâtiments subsistaient lorsqu'elle avait été acheté, avant 1960, par la famille de l'exploitant actuel.

Ainsi en 1960, les douze exploitations étudiées présentaient des corps de ferme anciens comprenant des bâtiments importants. Toutes avaient une production reposant essentiellement sur l'élevage bovin avec potentiellement des ovins (en Margeride), principalement pour la viande. Ainsi l'élevage bovin était présent sur dix exploitations, seules deux ne s'y consacraient pas (A et C). Les exploitations concernées comptaient quelques vaches allaitantes, mais les troupeaux pouvaient aussi être importants (l'exploitation G compte 84 bovins en 1960). Elles produisaient des veaux et broutards maigres, parfois des bœufs dressés pour la traction animale (F). Les bovins servaient également à la production laitière (lait, beurre, fromage et crème), bien que cette production fût la plupart du temps réservée à la consommation familiale.

L'élevage ovin, destiné majoritairement à la production de viande, était présent sur cinq exploitations (A, B, C, D et E). Toutes ces exploitations ovines étaient situées en Margeride, aucune trace d'élevage ovin ne se retrouvant dans les exploitations étudiées situées en Aubrac.

Ces exploitations comportaient des élevages restreints de porcs et de volailles, destinés presque exclusivement à la consommation familiale. Quelques exploitations disposaient également de chevaux de trait (H et L par exemple en Aubrac) pour les travaux agricoles. Elles pouvaient cultiver

des céréales (seigle et froment sur l'exploitation K).

La main d'œuvre était essentiellement familiale ; plusieurs générations ou ménages étaient présents sur la même exploitation (A par exemple). Les effectifs pouvaient aller de une ou deux personnes (D avec un chef d'exploitation et un berger ou L), à cinq ou six personnes par exploitation (A, B ou H) avec l'emploi possible de journaliers ou saisonniers en complément.

Ainsi les corps de ferme en 1960 présentaient différents types de bâtiments :

- les habitations (éventuellement plusieurs sur une même exploitation)
- les étables en stabulation entravée avec grange à l'étage
- les bergeries
- les porcheries et poulaillers
- les fours à pain, saloirs, forges
- les hangars de stockage et greniers
- des éléments annexes (ancienne chapelle, porches)
- certaines exploitations d'Aubrac disposaient également d'un buron éloigné (H à 900 m du village, L).

Certains exploitants n'avaient pas nécessairement besoin de tous ces bâtiments ; ce qui a pu entraîner, dès avant 1960, la dégradation (exploitation D) voire la disparition (exploitation E) de ceux qui restaient inutilisés.

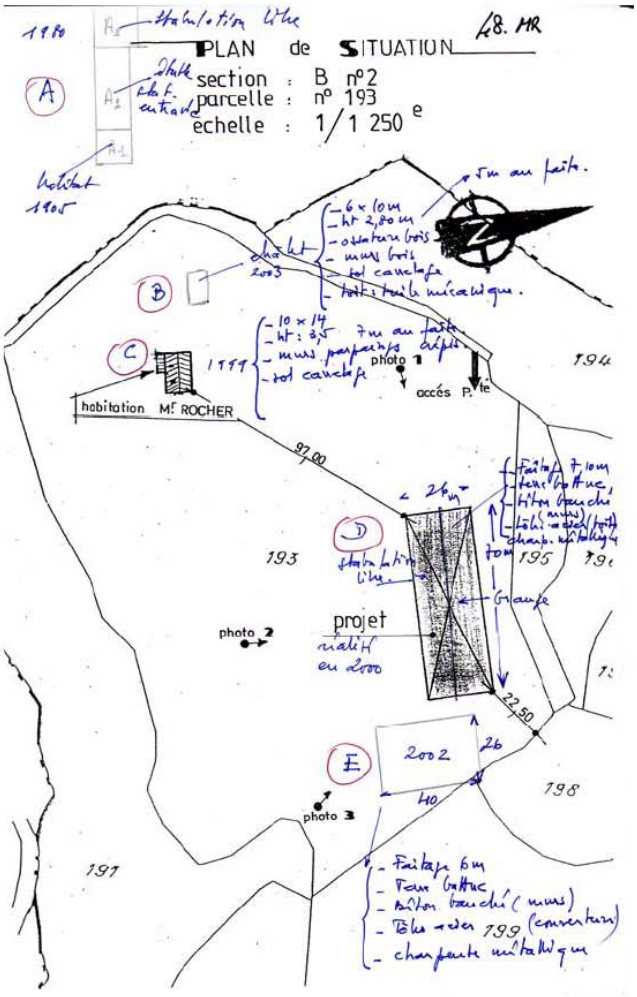

fig.11. : Plan masse de l'exploitation B en 2007

b. Les années 1960 et 1970, peu de modifications

Au cours des années 1960, les bâtiments des exploitations étudiées connaissent peu de modifications. Celles-ci touchent essentiellement au logement des bovins ou à ses annexes, uniquement sur les exploitations d'Aubrac, et concernent l'amélioration des étables existantes ou leur remplacement tout en restant sur le site du corps de ferme existant. L'exploitant J construit un hangar de stockage supplémentaire en 1961 puis une fosse à lisier en 1962 alors que l'exploitant F réaménage son étable en stabulation entravée en 1965. L'exploitant J supprime en 1967 l'une de ses deux étables pour en reconstruire une nouvelle plus fonctionnelle au même emplacement. Enfin, l'exploitant I réaménage également son étable et rehausse la toiture de la grange qui lui est associée.

Au cours des années 1970 les exploitations ne connaissent encore que peu de changements. Ils se limitent à la poursuite des réaménagements des anciens bâtiments (étables en 1971 sur l'exploitation D située en Margeride) ou à des agrandissements (extension en 1975 de l'étable construite en 1953 sur l'exploitation J). Seuls deux exploitants construisent de nouveaux bâtiments agricoles (H construit une étable grange en 1971 et J un poulailler en 1978). Une exploitation au moins (J) se voit confirmer sa structure familiale par la mise en place d'un GAEC entre le père et le fils qui n'emploient plus d'ouvriers agricoles. Au cours des années 1970 cinq nouvelles installations (C en 1978, B et H en 1976, J en 1975 et L en 1979) assurent le renouvellement des générations. Ce peut être l'occasion

d'une évolution du logement, ainsi un nouvel exploitant (C) réaménage en logement une partie des anciennes habitations abandonnées et un autre (H) construit une nouvelle habitation à l'écart du corps de ferme en 1979.

c. Les années 1980 et 1990, de nouveaux bâtiments d'élevage et les débuts de la diversification touristique

Au cours des années 1980, les exploitants enquêtés poursuivent les remaniements des bâtiments anciens. Plusieurs bâtiments agricoles ou habitations sont rénovés ou réaménagés (L rénove son ancienne habitation en 1983, E et I font de même en 1986 ; D réaménage une partie des anciens bâtiments agricoles en stockage en 1985 et rénove les anciens ateliers du XIXe siècle en 1989). On note quelques nouvelles constructions liées à l'accroissement des troupeaux bovins (B construit une extension sur l'ancienne étable en mode de stabulation libre en 1980, E construit une étable avec stockage fourrage associé en 1986 et E construit une étable en stabulation libre en 1987, toutes deux dissociées du bâti ancien).

Les années 1990 marquent le début d'une vague importante de constructions de nouveaux bâtiments d'élevage bovin allaitant et à la spécialisation des exploitations étudiées (B abandonne l'élevage ovin en 1992). Certains exploitants construisent une étable en stabulation libre avec grange associée (L en 1990, K et J en 1997), d'autres élèvent soit un bâtiment pour veaux en 1990 (H), soit un hangar de stockage (J) en 1992 ou encore une aire couverte pour le fumier en 1997 (D). Ces bâtiments sont dissociés des corps de bâtiments anciens et amorcent un début de séparation entre les anciens corps de ferme et une nouvelle unité où va être transférée la plupart des animaux. Dans le même sens, on note également la construction d'une nouvelle habitation (B en 1999).

Cette évolution des exploitations s'accompagne dans la plupart des exploitations étudiées en Aubrac par un début de diversification touristique et par une valorisation du bâti ancien. L'exploitant H restaure l'ancienne porcherie et le four à pain, en 1993, puis l'ancienne écurie en 1994 pour en faire des gîtes. L'exploitant L crée aussi des gîtes en 1998, cette même année un autre, F, rénove son ancienne ferme d'estive dans le même but.

Parallèlement, on note au cours de cette décennie l'adoption de démarches de qualité sur certaines exploitations (Label Fleur d'Aubrac sur l'exploitation H, conversion en agriculture biologique de l'exploitation F).

d. Les années 2000

Au cours des années 2000, la construction de nouveaux bâtiments d'élevage bovins à l'écart des sites anciens se poursuit. L'exploitant B construit une étable en stabulation libre avec stockage associé en 2 000 puis une extension en 2 002, un autre (L) construit un bâtiment de même type en 2006. Quelques nouvelles habitations sont construites (B construit un chalet pour le logement de ses parents) ou l'aménagement des habitations existantes (J en 2001 pour ses parents).

La diversification se poursuit également, suscitant la rénovation de bâtiments anciens (J en 2001). En 2008, la plupart des exploitants, tant en Aubrac qu'en Margeride, envisage de diversifier leurs activités par la mise en place de gîtes, chambres d'hôtes ou locations permanentes dans le bâti ancien inutilisé (A, B, D, F, G, et J).

Ainsi en 2008, la majorité des exploitations est spécialisée en élevage bovins allaitants, seule une exploitation conserve encore des ovins (C, en Margeride). Si les constructions ont pu être importantes du fait de ces évolutions (bâtiments bovins, nouvelles habitations), l'importance du bâti ancien et son adaptabilité pour certains usages (la plupart utilisent encore les anciennes étables en stabulation entravée, stockage, etc.) a limité les constructions neuves. A l'extrême, deux exploitations (A et C, toutes les deux en Margeride) n'ont connu presque aucune modification de leur corps de ferme : l'exploitation A ne comporte ainsi que deux hangars récents dans le corps de ferme et C n'en comprend aucun, certains bâtiments anciens étant même en ruine[15].

3.2.2. L'exemple de l'évolution de l'exploitation B

En 1960, l'exploitation B située en Margeride était occupée par les grands-parents de l'exploitant actuel lesquels, fermiers, l'ont racheté cette même année à leur propriétaire. Ils y élevaient des bovins et des ovins allaitants, l'exploitation couvrant 76 ha et employant cinq personnes. Elle comprenait une habitation datant de 1905, une étable et une bergerie, construites en pierre de granit et couvertes tuiles plates (fig.12).

En 1969 elle est reprise par leur fils. En 1974, 40 hectares supplémentaires, puis six autres en 1979, sont alors pris en fermage.

En 1980, l'exploitant construit une étable en stabulation libre en extension de l'ancienne étable en stabulation entravée. Elle est réalisée en murs maçonnés (parpaings enduits) et couverte en plaques de fibre ciment. Entre 1982 et 1988, l'exploitant prend 47 hectares supplémentaires en fermage et achète les 40 hectares affermés en 1974. En 1992, l'élevage ovin est abandonné puis, en 1994, l'exploitant actuel s'installe à la suite de son père. L'année suivante, les membres de la famille créent un GAEC, regroupant le nouvel exploitant, son épouse et leurs mères respectives. Ils achètent cette même année l'essentiel des terrains qui étaient en fermage. 14 hectares sont de nouveaux pris en fermage et 14 autres sont achetés. L'exploitant et son épouse construisent une nouvelle habitation relativement à l'écart en 1999 (fig.13). En 2000, une étable en stabulation libre avec stockage du fourrage intégré (1820 m2) est construite à distance (fig.15). Elle est réalisée en structure métallique avec mur en béton banché en soubassement et bardage métallique laqué (de couleur beige) et toiture en plaques de fibre ciment. En 2002, une nouvelle stabulation libre de même type est construite perpendiculairement à la première, utilisant les mêmes matériaux et recouvrant une surface de 1 040 m2.

fig.12. : Ancien bâtiment mixte (exploitation B / EBA 48)

fig.13. : Habitation 1999 (exploitation B / EBA 48)

fig.14. : Habitation 2003 (exploitation B / EBA 48)

fig.15. : Bâtiment d'élevage 2000 (exploitation B / EBA 48)

[11] A noter que l'exploitant de cette dernière est à la fois fermier, célibataire et agé.

En 2003, une nouvelle habitation, de type chalet avec bardage bois, est construite pour les parents (fig.14). L'ancienne habitation est dès lors abandonnée. Enfin de 2004 à 2007, 174 ha supplémentaires sont pris en fermage.

Ainsi en 2008, l'exploitation B dispose d'un cheptel de 300 bovins sur une superficie de 370 ha (avec production annexe de triticale). Le développement de cette exploitation s'est accompagné d'un glissement progressif de l'utilisation des bâtiments anciens vers de nouveaux bâtiments, tant du point de vue des activités agricoles que de l'habitation, entrainant notamment l'abandon actuel de l'ancienne habitation. Les exploitants envisagent d'opérer une diversification touristique éventuelle, permettant notamment de la valoriser.

3.3. Typologie du bâti sur les exploitations étudiées

Les exploitations étudiées comptent un total de 82 bâtiments représentant une surface de 26 939,5 m2 couverts (soit près de 7 bâtiments et 2 244,9 m2 couverts par exploitation). Les bâtiments anciens n'y sont plus prépondérants mais restent importants, ils occupent 35,2% des surfaces au sol alors que les constructions modernes en représentent un peu plus de la moitié (50,63%) et que les bâtiments neufs sont relativement peu importants (14,1% des surfaces au sol).

3.3.1. La place de l'habitat

Sur les 12 exploitations analysées, 27 bâtiments sont dédiés à l'habitation, soit plus de deux par exploitation. Vingt d'entre-elles datent d'avant 1960 ; parmi elles, treize (presque la moitié des habitations) sont antérieures à 1800. Parmi les sept maisons postérieures à 1960 (26%), deux ont été construites dans les années 1970, quatre l'ont été dans les années 1990 et la dernière dans les années 2000.

Les habitations anciennes sont construites essentiellement en pierre de granit, la plupart avec des couvertures en lauzes de schiste ; elles peuvent être d'une superficie assez importante. Ce sont des bâtiments massifs et pouvant être très imposants (exploitation C (fig.16)).

fig.16. : Ancienne habitation (exploitation C / EBA 48)

fig.17. : Ancienne habitation (exploitation J / EBA 48)

3.3.2. Les bâtiments anciens

Les bâtiments anciens, bien que nombreux, recouvrent à peine un peu plus du tiers des surfaces bâties (35,2%). Ils sont très majoritairement couverts en lauzes de schistes (61,8%) avec des murs en granit ou en gneiss. Leurs charpentes sont traditionnelles, en bois.

On compte ainsi différents types de bâtiments anciens, outre les habitations :

- les anciennes étables en stabulation entravées avec grange à l'étage (fig.18). Une partie d'entre elles reste encore utilisée ;

fig.18. : Ancienne étable (exploitation E / EBA 48)

fig.19. : Ancienne porcherie (exploitation J / EBA 48)

fig.20. : Ancien fournil (exploitation J / EBA 48)

fig.21. : Ancien bâtiment agricole (exploitation A / EBA 48)

- les anciennes bergeries (Vergeries) qui accueillaient les animaux pendant la nuit (cf. les exploitations C ; [illegible]
- les anciennes porcheries, plus fréquentes à proximité des habitations (cf. les exploitations [illegible])
- les anciens fournils, qui ont parfois été transformés en habitations (cf. [illegible] fig.20). On a [illegible]

3.3.3. Les bâtiments modernes et neufs

Les bâtiments modernes et neufs sont peu nombreux sur les exploitations étudiées. Les matériaux utilisés pour les murs sont le parpaing ou le béton. Les toits sont couverts de tôle ondulée. Ces bâtiments sont soit des stabulations (aires paillées ou logettes), soit des hangars (cf. [illegible] fig.22). Certains sont mixtes (exploitations C et [illegible]). Les autres bâtiments recensés sont des silos (58,33%), des fosses à lisier (33,33%), des aires de service (16,6%), des hangars (16,6%) et des abreuvoirs (8,33%). Les bâtiments neufs sont couramment munis de tôles métalliques.

Les principaux matériaux utilisés à l'époque traditionnelle sont la pierre et le bois. Les maisons anciennes (fig.22) et leurs annexes agricoles (porcherie, étable, fournil, [illegible]) sont construites en pierre. Les étables et bergeries traditionnelles (fig.23 et 24), plus rarement les porcheries, sont couvertes de lauzes. Les fournils (photo ci-dessus) sont couverts de tuiles canal. Les bâtiments agricoles plus récents (fig.25 et 26), plus rarement les maisons, sont construits en parpaing. Ces matériaux sont [illegible] pour les murs, [illegible] pour les toits.

Les bâtiments des années 1950 et 1970 étaient peu importants et servaient généralement à

fig.22. : Extension 1967 étable (exploitation J / EBA 48)

fig.23. : Stabulation libre 2006 (exploitation L / EBA 48)

fig.24. : Stabulation libre 1997 (exploitation J / EBA 48)

fig.25. : Stabulation libre 1997 (exploitation J / EBA 48)

proximité ou en extension des sites anciens. A partir des années 1980 on observe une importante vague de construction ayant son apogée dans les années 1990 (les bâtiments construits au cours de la décennie 1980 représentent 11,9% des surfaces bâties actuelles, la part de ceux des années 1990 est de 30,89% et celle des constructions des années 2000 de 14,1%). Ces derniers bâtiments ont été généralement bâtis en dehors des anciens corps de ferme.

4. Constats et problématiques

4.1. Des constructions anciennes importantes et encore souvent utilisées

Les exploitations étudiées ont hérité pour la plupart de bâtiments anciens importants et toujours très présents en termes de surfaces et de volumes. Cette importance des bâtiments anciens semble avoir permis dans un premier temps de retarder les constructions neuves malgré le développement et la modernisation des activités agricoles ; les premières vagues de construction n'ayant eu lieu réellement qu'à partir des années 1980 et surtout dans les années 1990. On n'observe qu'alors les premiers cas d'extension ou de rénovation, certaines exploitations n'ayant même pas nécessité de construire de nouveaux bâtiments comme l'exploitation C ou l'exploitation A (à part des éléments de stockage dans le corps de ferme). La plupart des exploitants utilisent ainsi encore une partie de leurs bâtiments anciens, et notamment les anciennes étables en stabulation entravée et les locaux de stockage. Ainsi les éléments bâtis anciens restent toujours très conséquents sur les exploitations étudiées, pouvant présenter un intérêt patrimonial important (chapelles, granges, etc.).

4.2. Le déplacement des activités agricoles vers de nouveaux sites

fig.26. : Ancien bâtiment en ruine (exploitation F / EBA 48)

fig.27. : Ancienne bergerie en ruine (exploitation C / EBA 48)

Cependant, l'évolution agricole a entraîné à partir des années 1980 une séparation progressive entre le bâti ancien et les bâtiments récents, tant d'un point de vue de l'habitat (sept nouvelles habitations sur vingt-sept à partir de 1970) que des bâtiments agricoles. On a assisté à la construction de nouvelles étables en stabulation libre de plus en plus à l'écart des anciens corps de ferme situés souvent en hameau. Ces nouveaux bâtiments sont pour la plupart (notamment en Aubrac) totalement isolés thermiquement en raison des conditions climatiques sévères de l'hiver. Si le stockage de fourrage n'est plus assuré à l'étage, il est directement associé au logement des bovins, soit dans le même volume, soit dans un autre volume perpendiculaire, amenant à une organisation particulière des bâtiments les plus récents, notamment en Aubrac (avec bâtiments en L ou en T sur un seul niveau et totalement fermés). Cette sortie progressive des anciens bâtiments a suscité une dissociation croissante entre les corps de ferme d'origine et les nouveaux, pouvant en impliquer désormais une gestion totalement différenciée.

4.3. La diversification, solution contre l'abandon des bâtiments anciens?

Ainsi, les bâtiments anciens, ont progressivement perdu leur vocation initiale, étant de plus en plus abandonnés et tombant parfois en ruine (cas d'une ancienne bergerie sur l'exploitation C ou d'un ancien bâtiment sur l'exploitation G (fig.26 et 27)). De même, les dépendances et anciens bâtiments annexes tendent à être abandonnés faute d'usage, comme les anciennes porcheries ou four à pain, et même à disparaître. De plus, l'importance de certains bâtiments pose le problème de leur réutilisation et du coût de leur entretien ou de leur rénovation, notamment s'agissant d'anciennes habitations présentant des volumes importants. En Aubrac, sur deux exploitations étudiées, le cas des anciens burons ou maison d'estive pose la même question face à l'abandon de ces modes d'estive.

Face à cette situation, certaines des exploitations étudiées en Aubrac ont engagé une diversification touristique à partir des années 1990, correspondant également à de nouveaux modes de vie et à l'arrivée de nouvelles générations d'exploitants. Leur situation, dans un région devenue touristique notamment du fait d'un tourisme itinérant, leur a permis de valoriser ainsi d'anciens bâtiments (anciennes habitations ou anciens bâtiments agricoles). La plupart des exploitants envisage désormais de s'engager dans cette activité d'accueil touristique (gîtes, chambres d'hôtes) et de restaurer pour cela d'anciens bâtiments, même en ruine (exploitation G), en s'appuyant sur l'image valorisante d'un tourisme « rustique » et de « nature » (« gîte de pleine nature » défini en tant que tel par l'agriculteur sur l'exploitation H, liés à la valorisation d'activités comme la randonnée, le ski de fond, la pêche, etc. (fig.28)).

Certaines des exploitations étudiées ont, indépendamment du problème de la réutilisation de leurs bâtiments anciens, diversifié leur production (sylviculture pour l'exploitation G) ou cherchent à améliorer la valorisation de leur produits agricoles par une démarches de qualité (label « Fleur d'Aubrac à partir de 1990, agriculture biologique sur l'exploitation F). L'ensemble de ces exemples

fig.28. : Ancienne écurie rénovée en gîte rural (exploitation G / EBA 48)

fig.29. : Ancien bâtiment rénové en gîte rural (exploitation F / EBA 48)

montrent une recherche de nouvelles voies, entre des productions agricoles plus qualitatives et la valorisation touristique du bâti ancien et des paysages, posant plus largement la question des potentialités et des limites de ce développement.

5. Eclairages et ouvertures

L'étude de douze exploitations en Aubrac et Margeride en Lozère montre ainsi des exploitations ayant hérité de corps de ferme anciens importants même si l'essentiel des activités agricoles a migré dans des bâtiments récents à l'écart. La plupart de ces exploitations s'est spécialisée entièrement dans l'élevage bovin alors que quelques-unes d'entre elles ont diversifié leurs activités avec l'accueil touristique. Face à un avenir agricole restant difficile dans ce contexte de moyenne montagne, disposant de bâtiments anciens peu utilisés et d'entretien coûteux, quelles diversifications sont potentiellement possibles dans un espace de plus en plus recherché pour ses paysages et son caractère « naturel » ?

Les axes de diversification potentiels sont divers. La valorisation qualitative des productions agricoles (label, agriculture biologique), celle touristique des bâtiments anciens et des paysages (gîtes, chambres d'hôtes, etc.) ainsi que le développement d'énergies renouvelables (éoliennes, production de bois énergie, etc.) sur les exploitations, semblent ici en être les atouts principaux.

Remerciements et participants :
Daniel Goupy, Jacques Viala, Jean-Charles commandré, Chambre d'Agriculture Lozère, Morgane Costes (CAUE de la Lozère)

Personne auditionnée :
Daniel Goupy

Crédits photographiques :
MPF 48

Photographie première page : Vue éloignée de l'exploitation J

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Du point de vue agricole

1.1. Au niveau local

- L'existence d'un système de production agricole dominant dans chacune des aires d'études y détermine la majorité des questions de l'évolution et du devenir des bâtiments agricoles du territoire.

- *Le vieillissement du parc immobilier agricole,* composé de bâtiments anciens et même modernes devenus obsolètes, pose aux agriculteurs un problème de gestion croissant, plus ou moins important selon l'importance du parc à gérer et du système de production.

- *La diversification des activités des exploitations*, qu'il s'agisse de la valorisation directe des produits ou de l'accueil touristique, est le principal support de l'utilisation des bâtiments agricoles anciens ; son importance varie sensiblement selon les opportunités locales et les politiques mises en place.

1.2. Au plan général

- La Politique Agricole Commune et ses compléments nationaux constituent les premiers facteurs - outre les progrès techniques- de l'évolution agricole et, en conséquence, de celle des bâtiments agricoles.

- *L'évolution des exploitations a engendré des besoins nouveaux et accrus de bâtiments :*
  - L'agrandissement des exploitations, qui a pu être très important sur certains territoires, a suscité, par étapes chronologiques, un accroissement de plus en plus important des besoins de bâtiments dans les exploitations concernées.
  - La spécialisation quasi générale des exploitations agricoles et la spécificité croissante des bâtiments nécessaires, ont accentué l'abandon en plusieurs générations successives des bâtiments antérieurs inutilisés ou devenus inadaptés.
  - La modernisation technique permettant l'amélioration de la productivité du travail, en particulier la motorisation, a contribué à accroître la dimension des locaux (besoins de remise du matériel ainsi que d'accès, de manutention et de manœuvre).

- *Tous les types de bâtiments sont concernés par l'obsolescence et menacés de désaffectation à terme,* même si le problème est plus atténué pour ceux ayant une certaine valeur « patrimoniale ».

- *Les perspectives d'évolution de la PAC* inquiètent les agriculteurs et font craindre une accélération de la concentration des exploitations et la poursuite de la modernisation de bâtiments d'exploitation. Cela donne plus d'acuité au problème général du devenir des bâtiments agricoles obsolètes ou sortis des exploitations.

- *La même inquiétude sur l'impact de l'évolution de la PAC et des autres politiques agricoles sur l'exploitation* accentue les préoccupations sur l'avenir tout en manifestant un intérêt pour la diversification éventuelle des activités agricoles ou non, plus particulièrement dans les exploitations petites et moyennes…

2. D'un point de vue patrimonial et architectural

2.1. Au niveau local

- Une sensibilisation insuffisante des agriculteurs à la qualité patrimoniale (ancienne et contemporaine) de leur bâtiments agricoles.

- Une importance parfois considérable d'éléments annexes à sauvegarder. Elle pose par ailleurs la questions de moyens nécessaires et pouvant être réellement alloués pour mettre en place une politique de sauvegarde et de valorisation.

- Un impact croissant, considéré de plus en plus comme négatif, des nouveaux bâtiments agricoles sur l'environnement patrimonial et paysager de l'exploitation.

- Une tendance à l'auto rénovation et à l'auto construction, liées au coût de main d'œuvre et à la cherté de certains matériaux d'origine. Les exploitants utilisent dans ce cas des structures faciles à mettre en œuvre, avec des matériaux peu chers et rapide d'utilisation.

2.2. Au niveau général

- Un rôle positif des organismes de préservation et de valorisation du patrimoine (pays, Parc Naturel Régional…), quoique limité par leur faible couverture géographique (PNR).

- Un manque d'information sur les outils et mesures créées en faveur ce patrimoine, en particulier les aides de la Fondation du Patrimoine.

- Un manque de connaissances des qualités de l'architecture rurale traditionnelle dans le monde agricole.

3. D'un point de vue territorial

3.1. Au niveau local

- La dynamique locale des activités culturelles et sociales est, au moins autant que la politique agricole générale, un élément-clé du développement et des perspectives offertes aux exploitations agricoles

- L'approche par territoire (Pays, PNR, CDC ...) est le niveau géographique le plus homogène et le plus cohérent tant pour établir un diagnostic du bâti agricole que pour mettre en place des actions appropriées et pertinentes. [1]

- L'existence d'un foisonnement de structures et de collectivités locales, qui semble assez épars, pose la question de l'acteur le plus apte à définir et animer une politique locale du bâti agricole.

3.2. Au niveau général

- Les politiques du patrimoine rural et de l'architecture sont de plus en plus décentralisées : l'inventaire du ministère de la culture aux régions, le rôle grandissant des Parcs Naturels Régionaux et des Caue …

- Pour autant cette prise en main par les instances locales entraîne un cloisonnement des acteurs entre eux et une méfiance vis à vis des initiatives venant du national .

- L'existence d'outils mis en place en faveur d'initiatives locales : les Pôles d'Excellence rurale, les programmes européens Leader… nécessitent une vraie appropriation locale tout en bénéficiant d'un appui national.

4. Du point de vue des acteurs pouvant être concernés

4.1. Au niveau local

- Un manque évident de diversité et d'originalité dans la panoplie des types de diversifications observées ou envisagées dans les exploitations étudiées. L'agriculteur manque de projets et d'accompagnement. Le risque d'uniformisation des possibilités de diversification est réel et peut appauvrir éventuellement l'attractivité et la diversité d'un territoire.

- Le sentiment d'une évolution rapide des attentes sociales vis à vis de l'agriculteur qu'il a de la peine à appréhender et à fortiori à s'approprier (est-il producteur? responsable de l'environnement? animateur du territoire? Etc.)

- Les élus locaux et les organismes agricoles, encore peu sensibilisés sur ces questions, particulièrement sur celle de la gestion à long terme du parc bâti agricole, les inscrivent peut-être dans leurs priorités affichées, mais bien moins dans celles de leur action.

- La présence ou l'absence de « politiques » locales sont déterminantes sur la mise en place ou non de d'actions particulières chez les agriculteurs. (cf. le recensement des plans d'urbanisme et de l'implication des différents acteurs dans l'étude générale des exploitations).

[1] En témoigne le fait que les informations apportées par l'étude à l'échelle des territoires s'avèrent à usage et à signification essentiellement locales

- L’efficacité particulière et reconnue des structures en réseau, permettant l’interaction d’acteurs aux préoccupations diverses, au niveau local. Le trio Mpf/Caue et chambre d’agriculture a été le plus souvent le noyau dur des comités de suivi locaux.

- Par endroit, le problèmes posé des documents d’urbanisme, montre une vision effectivement trop « urbaniste » et insuffisamment « ruraliste », pour traiter équitablement de la gestion de l’espace rural et agricole.

4.2. Au niveau général

- Un défaut général d’appréciation de la valeur architecturale, culturelle et socio-économique des bâtiments agricoles anciens et le manque d’intérêt pour la question des abords et de l’intégration paysagère est à souligner. Se pose la question de la vision esthétique et sensible du bâti agricole par l’agriculteur lui-même et les acteurs, notamment les élus, locaux. Ce problème se retrouve à tous les niveaux, de celui du gouvernement à celui des intéressés[2].

- L’insuffisance d’identification des problèmes relatifs aux bâtiments agricoles et de coordination des différents acteurs nationaux, effectifs ou potentiels, en particulier des administrations et autres institutions.

- Un cadre réglementaire des politiques d’urbanisme qui devrait mieux prendre en compte la problématique du bâtiment agricole dans l’espace rural (aspects patrimoniaux, architecturaux et paysagers) et notamment la réflexion sur le changement de destination des bâtiments agricoles délaissés.

[2] Ce qui peut amener à se poser la question : celle de la perte du bâti agricole ancien ou du manque de qualité dans les bâtiments contemporains est-elle un faux problème ? Cela expliquerai au moins l’absence d’intérêt qu’il suscite actuellement.

Partie IV

Recommandations

six axes de travail pour améliorer la prise en compte du patrimoine bâti dans les exploitations agricoles

L'étude s'est appuyée sur une analyse précise de 120 exploitations en France et des entretiens réalisés sur place avec les agriculteurs et les acteurs locaux. C'est en particulier de ces débats et des diverses réunions de restitutions menées localement que Maisons Paysannes de France a pu faire émerger quelques pistes de réflexions, accompagnées de recommandations générales adressés aux responsables locaux et nationaux.

Les recommandations ci-dessous ne sont que des axes de réflexion pouvant être utilisés pour participer à la définition d'une politique plus large, réunissant tous les organismes compétents sur ces thématiques, et à l'initiative des pouvoirs publics.

Maisons Paysannes de France, par ses compétences et son réseau territorial, se tient à la disposition des pouvoirs publics pour participer à la mise en œuvre d'actions visant un objectif commun : la préservation et la valorisation de bâtiments agricoles intégrés dans l'environnement économique et naturel de l'exploitation agricole.

***

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large

Afin de parfaire la connaissance de l'utilisation des bâtiments et de leur évolution et de sensibiliser les acteurs ruraux, il serait souhaitable d'étendre l'expérience à d'autres territoires, afin d'enrichir la compréhension du monde agricole et de permettre le partage de différentes expériences, pouvant avoir des similarités entre différents territoires.

- **rendre l'étude plus accessible en facilitant la diffusion d'une publication remaniée de l'étude vers un public plus large,** préparée par Maisons Paysannes de France et avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication.

- **favoriser la multiplication des telles expérimentations sur le territoire français.** Maisons Paysannes de France est prête à retravailler sur l'outil méthodologique créé pour l'étude, en la rendant plus simple et plus accessible dans son usage, afin qu'elle puisse être reprise par quiconque s'intéressant à la compréhension de son territoire et à son devenir. Plus qu'une étude nationale, nous avons élaboré un outil méthodologique pour faciliter la compréhension d'un territoire dans son économie agricole et dans son potentiel patrimonial : description géographique, description économique, sociale et culturelle, analyse de l'évolution de sites, rencontre avec les agriculteurs… Elle permet donc de regarder en mobilisant différents regards un territoire et de réfléchir et d'échanger sur les enjeux de celui-ci.

En utilisant la méthode créée, un groupe d'acteurs ruraux peut découvrir la complexité du développement durable d'un petit territoire, en comprendre les différentes composantes,

prendre conscience de la diversité de points de vue possibles, produire de façon collective un diagnostic et à terme une stratégie adéquate.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires »

Cette étude a permis dans un cadre assez général de comprendre les mécanismes de transformation des exploitations et leur impact dans le territoire, en mobilisant les acteurs du monde agricole, environnemental et culturel.

De cette expérience et des nouvelles mises en réseaux qu'elle a suscité au niveau local, il nous paraît important de la transposer au niveau national en :

- ❑ identifiant les différents acteurs nationaux et têtes de réseaux pouvant être concernés par la question du bâti agricole : milieu agricole, milieu architectural, milieu environnemental, milieu des politiques locales, milieux universitaires, milieux bancaires…

- ❑ mobilisant ces partenaires autour d'un thème de travail transdisciplinaire commun comme « architecture et agriculture dans le développement du territoire ». Un manifeste permettrait de définir ce discours cohérent et mobilisateur.

Recommandation 3 : Sensibiliser sur la question du bâti agricole : réapproprier les lieux anciens en cours ou en risque d'abandon et construire de nouveaux bâtiments de qualité

Une des réalités constatées sur le terrain montre qu'une sensibilisation pourrait être accrue auprès de différentes cibles concernées sur la question du bâti agricole et de son environnement rural. Avant d'élaborer un plan d'actions, il nous paraît important de définir vers qui s'adresser et de mieux comprendre les préoccupations de chacun.

- ❑ **Mieux définir les populations cibles et comprendre leurs besoins et leur réticences** : agriculteurs, élus locaux, professionnels du bâtiment, acteurs locaux divers, administrations et institutions centrales,…

- ❑ **Créer un espace de discussion entre le monde agricole et le monde architectural et patrimonial.** Cet espace pourrait se concrétiser par des échanges, des projets communs, la retransmission de dialogues (carnets d'entretiens…)

- ❑ **Construire et diffuser un discours cohérent, faisant le lien entre qualité patrimoniale et architecturale des bâtiments, qualité des productions agricoles et développement des territoires** en créant des documents de sensibilisation générale, ciblés sur les intéressés

- ❑ **Utiliser les différents médias** : portails et réseaux web, presse spécialisée et locale, les réseaux d'agriculteurs

Recommandation° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et des compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et local

Le comité de pilotage national a pu devenir l'espace de dialogue entre différentes disciplines et différentes visions du monde rural : agricole, géographiques, paysagère et environnementale, patrimoniale, architecturale. S'apparentant quasiment à un collège de compétences, il a permis de tenir compte des différentes approches du bâti agricole, pour en donner une vision et une compréhension la plus complète possible. On pourrait retrouver ce modèle de « collège » consultatif au niveau national et au niveau local, en intégrant les acteurs publics et les acteurs privés.

- **Définir une stratégie et des moyens d'actions au niveau national** via un rapprochement entre agriculture, espace rural et culture.:avec une impulsion d'un travail en réseau
- **Encourager le rapprochement au niveau local de différentes structures** (niveaux régionaux, département, Pays, communauté de communes, Parc Naturel Régional, caue, chambres d'agriculture, associations….) et leur donner un espace de discussion et de consultation.
- **Entrer dans le dialogue avec des industries** de conception de bâtiments agricoles préfabriqués et des industries de composants de constructions, poser la question de l'intégration des panneaux photovoltaïques dans les toitures

Recommandation n°5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation du patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments

L'étude a montré un manque d'appel aux hommes de l'art pour les projets de constructions de bâtiments d'exploitation. ce ci peut s'expliquer par une méconnaissance du rôle de l'architecte et d'idées reçues à son sujet et sur sa manière de travailler. Il est également manifeste qu'il manque des professionnels aguerris aux spécificités du monde agricole et de ses besoins. On constate donc une méconnaissance mutuelle de ces deux univers alors qu'il est manifeste qu'un marché potentiel est présent.

- **Ouvrir l'approche agricole aux professions de l'architecture**
- **Permettre l'identification et la mobilisation de structures et de professionnels compétents** dans le cadre d'un projet de bâtiment (artisans, architectes, cabinets d'étude, ...) en éditant un annuaire ad hoc, créer un cycle de formations adaptées

- **Valoriser le site *www.architectureagriculture.com*** et développer par ailleurs un espace d'échanges libres entre agriculteurs, architectes particuliers, élus … sur des questions/réponses, des petites annonces, des échanges de matériaux ou de solutions…

Recommandation n°6 – Composer des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets

Afin de soutenir les initiatives d'agriculteurs ou de collectivités locales, et d'encourager la mobilisation de tous les acteurs du monde rural, qu'ils soient publics ou privés, le partenariat public- privé doit devenir un élément clé d'un projet de territoire. Pour beaucoup d'agriculteurs, il est plus logique et plus simple d'aller voir le secteur bancaire pour un projet que d'identifier et obtenir des ressources publiques (qui s'amenuisent) par ailleurs. La voie de la défiscalisation peut s'avérer un encouragement important dans la décision d'engager un projet.

- **déterminer les projets-clés et définir les besoins en financement** : acheter, entretenir ou réaliser un bâtiment d'exploitation, le reconvertir ou l'animer dans une logique de diversification économique…

- **identifier et mobiliser les sources de financements existants** localement et au niveau national en communiquant sur leur condition d'attribution.

- **Faire une analyse d'expériences réussies et imaginer des formules adaptées en privilégiant les montages financiers multipartites** (public-privé), les incitations (subvention, défiscalisation…) ou les formules de prêts préférentiels

- **Lancer et accompagner une expérience dans un territoire.**